



**CE COMMUNIQUÉ DE PRESSE N'EST PAS POUR DISTRIBUTION AUX ÉTATS-UNIS,
NI AUX AGENCES DE NOUVELLES AMÉRICAINES**

Pour diffusion immédiate

TSX : FER

**LES MINES DE FER CENTURY RENOUVELLE SON PROGRAMME DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL
DE SES ACTIVITÉS**

Toronto (Canada), le 13 septembre 2013 – Les Mines de fer Century (« **Century** » ou « **la Société** ») a le plaisir d'annoncer le renouvellement de son programme de rachat dans le cours normal de ses activités (« **PR** »).

Renouvellement du programme de rachat

La Société a soumis sa demande de renouvellement de son PR (« **PR renouvelé** ») auprès de la Bourse de Toronto (« **TSX** »). Le programme précédent de la Société est expiré depuis le 21 août 2013. Au cours de la période de validité de ce programme, la Société a racheté 677 000 des actions ordinaires et les a retirées de la circulation à un prix moyen de 0,61\$ à l'unité.

Le PR renouvelé permettrait à la Société de racheter ses actions ordinaires à travers la TSX et d'autres bourses canadiennes. Le programme de PR renouvelé permettrait à la Société de racheter un maximum de 1 823 000 de ses actions ordinaires actuellement en circulation en date du 11 septembre 2013. Toutes les actions rachetées en vertu du PR renouvelé seront retirées de la circulation.

Chaque jour, jusqu'à 14 094 actions ordinaires pourraient être rachetées (hormis des achats en bloc ou autrement permis et exemptés de cette limite quotidienne dans le cadre des politiques de la TSX). Concurrément avec son PR renouvelé, Century met aussi en place un régime d'achat automatique d'actions qui permettrait à Maison Placements Canada Inc., le courtier de la Société pour son PR renouvelé, de racheter jusqu'à 14 094 actions ordinaires de la Société par jour.

La direction de la Société est d'avis que ses actions ordinaires représentent un investissement intéressant à leurs prix courants et actuels, et que l'utilisation des fonds disponibles afin de racheter ces actions ordinaires est un bon investissement de ces fonds. Century demeure confiant que la solidité de l'état de sa trésorerie peut soutenir le PR renouvelé sans affecter la capacité de la Société de poursuivre ses activités d'exploration, de développement et d'autres stratégies d'affaires.

La TSX a accepté l'avis de renouvellement du PR le 11 septembre 2013. Le PR renouvelé entrera donc en vigueur le 17 septembre 2013 et terminera au plus tard le 16 septembre 2014.

Au sujet de Century

Century est une entreprise d'exploration et de développement consacrée à l'exploration et au développement potentiel de projets de fer au Canada. La Société détient des intérêts importants dans

plusieurs propriétés dans l'ouest du Québec, dans la région prolifique de production de minerai de fer de la Fosse du Labrador dans l'est du Québec, et dans l'ouest de Terre-Neuve-et-Labrador. Century compte deux principaux partenaires stratégiques en WISCO Resources et Minmetals Exploration & Development (Luxembourg) Limited S.à.r.l., deux sociétés d'état chinoises détenant les ressources financières et techniques permettant de lui fournir du financement et des expertises techniques pour l'exploration et le développement de l'ensemble de ses projets.

Les Mines de fer Century détient des intérêts dans les projets d'exploration miniers suivants, situés dans les provinces de Québec et de Terre-Neuve-et-Labrador :

- Le projet d'**Attikamagen** dans lequel Labec Century Iron Ore Inc. (« Labec Century ») détient une participation de 56%; Century a soumis sa demande d'acquisition d'une participation supplémentaire de 4% en vertu de l'entente d'option et de coentreprise Attikamagen avec Mines de fer Champion (TSX:CHM) (« Champion »). Champion poursuit actuellement sa vérification préalable à la conclusion du transfert de ce 4%. Tel qu'elle l'a annoncé le 26 septembre 2012, Labec Century est une coentreprise de Century et de WISCO International.
- Le projet de **Sunny Lake**, une coentreprise de Century et de WISCO International dans le cadre de l'entente de coentreprise de Sunny Lake, tel qu'annoncé par Century le 29 novembre, 2012.
- Le projet de **Duncan Lake**, dans lequel Century détient une participation accumulée de 65% en vertu d'une entente d'option et de coentreprise avec Augyva Mining Resources Inc. (TSX-V: AUV) (« **Augyva** »). Century a signé une entente-cadre de coentreprise avec WISCO qui permet à WISCO d'acquérir une participation de 40 % dans le projet Duncan Lake; et
- Les projets d'**Astray, de Grenville, de Menihék et de Schefferville**, récemment acquis d'Altius Minerals Corp. (TSX:ALS) détenus à 100 % par Century, sauf le projet Astray, dont Century a vendu une participation de 80 % et conservé une participation de 20 %.

L'objectif de la Société est d'accroître la valeur pour les actionnaires par le développement des projets de fer au Canada et de devenir un grand producteur de minerai de fer canadien. Site Web des Mines de fer Century : www.centuryiron.com

Renseignements:

Bob Leshchyshen, MBA, CFA
Vice-Président, Développement corporatif et relations avec les investisseurs
416-977-3188, Ext. 109
bob.leshchyshen@centuryiron.com

Pauline Couture
PCA
514-927-8424
pmc@pcassociates.ca

MISE EN GARDE SUR LES RENSEIGNEMENTS PRÉVISIONNELS

LES RENSEIGNEMENTS PRÉVISIONNELS DANS CE COMMUNIQUÉ REPRÉSENTENT LES ATTENTES DE CENTURY EN DATE DE SON ÉMISSION, ET CONSÉQUEMMENT, SONT ASSUJETIS AU CHANGEMENT PAR LA SUITE. LES LECTEURS NE DOIVENT PAS ATTRIBUER DE CERTITUDE EXCESSIVE AUX RENSEIGNEMENTS PRÉVISIONNELS ET NE DEVRAIENT PAS SE FIER À CETTE INFORMATION AUX DATES SUBSÉQUENTES. CENTURY POURRAIT CHOISIR DE METTRE CETTE INFORMATION À JOUR MAIS NE S'ENGAGE AUCUNEMENT À LE FAIRE SAUF LORSQUE LES LOIS APPLICABLES L'EXIGENT.